



**Directive 403 (1982)<sup>1</sup>**

## **Colloque sur les relations entre l'Europe occidentale et le Japon**

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Affirmant sa volonté de développer sa fonction de forum des démocraties parlementaires dans le monde, dans l'esprit des récentes propositions de son Président ;
2. Se félicitant de la volonté affirmée par le Comité des Ministres de renforcer le dialogue politique au sein du Conseil de l'Europe ;
3. Rappelant l'expérience fructueuse du Colloque sur les relations entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis d'Amérique (29-30 juin 1981), patronné par le Secrétaire Général, et du débat parlementaire tenu à l'automne 1981 qui en a tiré les enseignements politiques ;
4. Soulignant le grand intérêt exprimé à différentes reprises par les autorités japonaises tant gouvernementales que parlementaires pour le développement de leurs relations avec l'Europe occidentale en général et le Conseil de l'Europe en particulier ;
5. Se proposant de consacrer un débat aux relations euro-japonaises au cours de la deuxième partie de sa 34<sup>e</sup> Session,
6. Charge le Secrétaire Général d'organiser, en liaison avec ses commissions directement concernées, un Colloque restreint d'hommes politiques et d'experts sur les relations entre l'Europe occidentale et le Japon.

---

1. *Discussion par l'Assemblée* le 25 janvier 1982 (20<sup>e</sup> séance) (voir [Doc. 4838](#), proposition de directive). *Texte adopté par l'Assemblée* le 25 janvier 1982 (20<sup>e</sup> séance).

